TGIRT SUD

COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (SUD) TENUE À CARLETON, LE 5 OCTOBRE 2010

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre
2. Explication des objectifs de la rencontre
3. Présentation des partenaires (tour de table)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Présentation de la démarche enjeux/solutions
6. Lecture et adoption du compte rendu du 8 septembre 2010
7. Adoption et bonification des règles de fonctionnement et de la composition de la Table GIRT-Sud
8. Présidence de la TGIRT : explication du rôle de président et nomination d'un(e) président(e)
9. Cerner les enjeux résultants des préoccupations de la TGIRT (PAFI – T/4)
10. Divers
11. Sujets de la prochaine rencontre
12. Évaluation de la rencontre
13. Levée de l'assemblée

PRÉSENCES

BABIN, René	Coopérative d'aménagement forestier de la Baie-des-Chaleurs
BERNIER, Mario	Uniboard Canada inc.
BERNATCHEZ, Gaétan	MRC Avignon
BÉLAIR, Gaétan	MRC Bonaventure
BELZILE, Robert	Groupe G.D.S.
BOURDAGES, David	FGRSQ
CHOUINARD, Michel	Conseil de l'Eau – Sud
COURT, Katherine	Produits forestiers Temrex
CORMIER, Ronald	Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure
DESJARDINS, Pierre-Luc	Gaston Cellard inc./Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs
DUCHESNE, Caroline	CREGÎM
DESBIENS, Jean-François	Bois d'œuvre Cédrico inc.
GAUTHIER, Marc	Société Cascapédia inc.
GAGNÉ, Joëlle	ZEC Petite-Cascapédia
HUARD, Marc	Félix Huard inc.
HUARD, Michel	Félix Huard inc.
LAJOIE, Cyrille	Regroupement des locataires des terres publiques du Québec (R.L.T.P. Regroupement-Terre)
MALENFANT, Serge	MRC de la Matapédia
OUELLETTE, Gilles	FQSA
PITRE, Joseph	Tembec
POITRAS, Alain	FEDECP-GÎM
LEBLANC, Mathieu	CRÉGÎM – Agent de concertation (milieu faunique)
HUDON, Jean-François	Animateur
PROVOST, Pierre	CRNT – Commissaire
LANDRY, Gilles	CRNT – Commissaire
BELLIVEAU, Bruno	CRÉ-CRNT du Bas-Saint-Laurent
DESMEULES, Pierre	MRNF
DELORME, Marc-André	MRNF
GAGNON, Luc	MRNF
LAUZON, Marc	MRNF
MALENFANT, Annie	MRNF

Points	Sujets et éléments de suivi	
1	**Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre**	La rencontre débute à 9 h 15. Jean-François Hudon souhaite la bienvenue à tous. Il demande la fermeture des cellulaires et fait un retour sur la prise de décision par consensus, le droit de parole et le respect de tous les partenaires. Jean-François Hudon fait un rappel sur le fonctionnement des cartons de couleur.
2	Explication des objectifs de la rencontre	Jean-François Hudon énumère les objectifs de la rencontre qui sont principalement : • Adopter et bonifier les règles de fonctionnement et de la composition de la TGIRT – Sud; • Expliquer le rôle de président et si les membres sont prêts, élire un président; • Présenter la méthode enjeux/solutions ainsi que l'activité PAFI-T/4; • Faire approuver par les membres de la Table la méthode utilisée par le MRNF pour traduire les préoccupations en enjeux et voir s'ils peuvent continuer dans ce sens; • Cerner les enjeux résultants des préoccupations de la TGIRT (PAFI – T/4).
3	Présentation des partenaires (tour de table)	Tour de table des membres et partenaires.
4	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Lecture de l'ordre du jour par Jean-François Hudon. Jean-François Desbiens propose d'ajouter un point dans la section « Divers ». C'est accepté. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
5	Présentation de la démarche enjeux/solutions Fait en septembre 2011, ML	À l'aide d'une présentation PowerPoint, Luc Gagnon présente le contenu de l'activité 4. Il fait un retour sur la dernière présentation, soit celle des préoccupations. (Se référer au PPT disponible sur le site de la CRNT – section TGIRT) Au point « Identifier et localiser les chemins principaux à développer et à maintenir », René Babin demande s'il n'y a pas déjà un comité formé pour discuter de la voirie et des chemins. Certains membres et Luc Gagnon répondent qu'il y en a un et qu'on pourrait s'en inspirer. Joseph Pitre demande quand arriveront la phase et les outils de documentation pour répondre aux questions. Il ajoute que les outils devront être précisés. Jean-François Hudon mentionne que la documentation commencera à l'étape de la présentation des enjeux et explique le processus qui sera suivi. Les solutions seront discutées, par tout le monde ensemble, afin de trouver celles qui satisferont le plus d'organismes possible. Michel Huard souligne qu'il serait intéressant que les études d'impacts des solutions soient un point de forme des tâches à effectuer dans la démarche proposée des TGIRT. Jean-François Desbiens demande d'ajouter ce point de forme au point 4 du document : « Cerner, pour chaque UA, les enjeux résultants des préoccupations soulevées à la TGIRT », section « Démarche proposée ». Luc Gagnon affirme que la documentation des impacts et

Points	Sujets et éléments de suivi	
		des solutions est un point qui sera traité au point 6.1. Il mentionne aussi que les spécialistes du MRNF pourront être disponibles pour les comités qui doivent faire la documentation. Pierre Desmeules retient la préoccupation sur l'étude des impacts. Cependant les impacts sont plutôt rattachés à la solution. Il faudra d'abord documenter les enjeux afin d'en mesurer les impacts. Gilles Ouellet demande si le ministère agira comme accompagnateur et/ou collaborateur ou s'il fera des rapports. Luc Gagnon répond que les experts du ministère ne feront aucun rapport, ils interviendront seulement comme soutien à la documentation. Pierre Desmeules souligne qu'il y a des modèles qui pourraient être suivis. Il mentionne qu'il serait possible de former un comité d'experts à l'échelle de la région pour documenter les enjeux. Gilles Ouellet est préoccupé par le temps que ça prendra, surtout pour les membres qui sont bénévoles. Luc Gagnon précise qu'on ne part pas de zéro. Il ajoute qu'il y a déjà beaucoup de choses qui existent déjà. Plusieurs membres de la Table sont préoccupés sur le « comment » la documentation des enjeux se fera. Gilles Ouellet mentionne que l'idée de Pierre Desmeules, par rapport à la formation d'un comité d'experts à l'échelle régionale pour documenter les enjeux, est bonne et serait une façon efficace d'économiser de l'énergie et du temps. Jean-François Hudon propose d'y revenir plus tard. Annie Malenfant vient présenter la démarche enjeux/solutions. À l'aide d'une présentation PPT, elle explique d'abord le contexte du nouveau régime forestier. Elle souligne l'aspect « nouveauté » de ce régime (se référer au PPT disponible sur le site Internet de la CRNT – Section TGIRT). Elle explique brièvement ce qu'est l'aménagement écosystémique et enchaîne avec l'explication de l'approche enjeux/solutions. Gilles Ouellet a une préoccupation concernant le temps que ça prendra pour documenter les enjeux étant donné qu'il y en a beaucoup. Annie Malenfant lance l'idée d'exercice de priorisation des enjeux. Joseph Pitre est préoccupé concernant le lien entre les enjeux, les solutions et les impacts. Il voit des effets pervers au système proposé, surtout par rapport au fait que les discussions réelles seront à la fin du processus. Selon lui, un deuxième effet pervers est que la démarche proposée nécessite d'avoir confiance en la méthode et d'être ouvert à mettre de côté des enjeux en cours de processus. Il répète que les discussions ne viendront qu'à la fin du processus. Annie Malenfant ajoute que dans les expériences antérieures, les participants se sont rendu compte que leurs enjeux n'étaient pas nécessairement incompatibles. Elle ajoute qu'un outil (la coupe partielle par exemple) a répondu à plusieurs enjeux et satisfait beaucoup de participants.

Points	Sujets et éléments de suivi	
		Joseph Pitre appréhende les discussions qui seront portées sur les mesures d'impacts. Alain Poitras ajoute qu'il y a plusieurs solutions qui existent déjà. Il ajoute que l'on devrait plutôt mettre l'accent sur les nouveautés et les ajouts à apporter et non sur ce qui est déjà fait et qu'on ne devrait pas focaliser sur ce qui est déjà dans un plan. Pierre Desmeules demande à Jean-François Desbiens, qui a vécu un processus similaire, de donner son avis par rapport à l'expérience qu'il a vécue. Jean-François Desbiens tient à dire que le processus de certification qui a été effectué auparavant était similaire. Il est d'accord avec les propos d'Alain Poitras. Il souligne que pour arriver à la fin du processus efficacement, il y avait un point fondamental qui était présent, soit la confiance entre les intervenants. Il ajoute qu'il y a plusieurs solutions possibles. Cependant, la solution qui sera appliquée doit être celle qui satisfait tout le monde puisque tous les organismes auront à l'appliquer dans leur secteur respectif. Il mentionne que le processus était intéressant et efficace. Il est à l'aise de maintenir les décisions qui ont été prises pour l'UA 111-51 cependant, il ne pourrait pas l'obliger aux autres UA. David Bourdages est à l'aise avec les préoccupations des gens concernant le processus cependant, il met l'accent sur le fait que les participants doivent avoir confiance en ce processus. Selon lui, il est important que tout le monde veuille bien se comprendre et ait confiance en l'un et l'autre. Selon lui, c'est normal d'avoir des inquiétudes, mais le processus doit se faire sur une base de confiance. Le processus a déjà été fait et a fonctionné. Il demande à la Table de faire confiance au processus, d'avancer et de s'impliquer dedans. Michel Chouinard ajoute que dans un tel processus, on doit nécessairement repasser par les mêmes sentiers. Selon lui, il est important de connaître avec qui l'on travaille et quelles sont leurs inquiétudes. Il mentionne que le temps économisé sera lorsque nous allons arriver aux solutions qui ont déjà été prises. Gilles Ouellet ajoute qu'une approche écosystémique intégrée est bénéfique pour tout le monde et que l'approche est globalement enrichissante. Jean-François Hudon termine en disant : « Donnons-nous une chance; il sera important de mettre les connaissances de tous à profit et que, lorsqu'un raccourci se présentera, on le prendra s'il convient à tous ».
6	Lecture et adoption du compte rendu du 8 septembre 2010 Modification effectuée, ML	Jean-François Hudon fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2010. Katherine Court demande de faire une modification de « Produit forestier Bonavignon » pour « Produit forestier Temrex ». Le compte rendu du 8 septembre 2010 est adopté à l'unanimité.
7	Adoption et bonification des règles de fonctionnement et de la composition de la TGIRT–Sud	**Règlement de différends** Mathieu LeBlanc, à l'aide d'un PowerPoint, présente un résumé du point « règlement de différends ». Ensuite, il présente le document de référence afin de préciser quelques points.

Points	Sujets et éléments de suivi	
		Au paragraphe 6 du chapitre 10, Mathieu LeBlanc propose d'ajouter : « Les règles de fonctionnement de ce comité de règlement de différends seront discutées au moment opportun. De plus, le comité de règlement de différends peut faire appel à un invité externe à la Table afin qu'il puisse venir éclairer le comité. Dans ce cas, celui-ci n'aura aucun droit décisionnel. » Après quelques précisions, c'est adopté à l'unanimité. Au paragraphe 7 du chapitre 10, Mathieu LeBlanc propose d'ajouter : « De plus, la DGR du MRNF se réserve le droit d'assister à toutes les étapes du processus de règlement de différends antérieures à celle-ci à titre d'observatrice seulement. Ceci dans le but de suivre les discussions qui ont eu lieu au cours du processus. » Après quelques précisions, c'est adopté à l'unanimité. **Code d'éthique** À l'aide d'une présentation PowerPoint, Mathieu LeBlanc résume brièvement le chapitre 11 portant sur le code d'éthique. Jean-François Hudon renchérit en faisant la lecture des points importants figurant dans le document. Après quelques discussions, le code d'éthique est adopté à l'unanimité.
	Dans le document, il n'est pas spécifié qu'il peut être modifié. Cependant, il peut l'être et un suivi des règles de fonctionnement doit se faire lorsque nécessaire. ML, août 2011.	Jean-François Desbiens mentionne que le document de règlement de différends puisse être modifié au besoin et demande un suivi. C'est accepté et ce sera inscrit dans le document final. **Composition de la Table** Mathieu LeBlanc explique l'ajout des entrepreneurs forestiers (aménagement et récolte) qui ont répondu à la demande. Il mentionne que c'est à la demande de la Table GIRT–Sud que les entrepreneurs forestiers (aménagement et récolte) ont été invités à participer à la Table. Il mentionne aussi que la liste n'est pas encore complète puisque la CRNT n'a pas encore reçu tous les formulaires. Il y a des discussions sur le fait de faire deux catégories avec « Aménagement forestier » et « Entrepreneurs forestiers » (aménagement et récolte) ou bien de regrouper les deux dans la catégorie « Aménagement forestier » et d'ajouter le nombre de délégués de cette catégorie en conséquence. Certains membres souhaitent les séparer, d'autres souhaitent les regrouper. Jean-François Hudon demande de passer au vote sur la proposition originale qui est de les avoir séparés en deux catégories et qu'ils aient un délégué chacun. La proposition est adoptée à l'unanimité. Mathieu LeBlanc explique l'ajout de la Pourvoirie Faribault. C'est accepté. Certains membres de la Table demandent d'enlever la FGRSQ de la catégorie « Gestionnaire des rivières à saumon » puisqu'il avait été convenu qu'elle serait présente soit en substitut d'un organisme de cette même catégorie, soit en tant que « Participant non votant ». La modification est effectuée sur place.

Points	Sujets et éléments de suivi	
8	Présidence de la TGIRT (explication du rôle de président et nomination d'un(e) président(e))	Jean-François Hudon mentionne qu'il avait été convenu, à la dernière rencontre, que nous discuterions du rôle du président et que si possible, un président serait élu à la prochaine rencontre, soit aujourd'hui. Il mentionne que les rôles du président seront expliqués et ensuite la Table aura à décider si elle souhaite élire un président, ou du moins un représentant de la Table aux rencontres de la CRNT. Mathieu LeBlanc, à l'aide d'un PowerPoint, explique le rôle du président. Il mentionne qu'il avait été demandé de préciser, par la Table GIRT–Nord, que le président conserve son droit de vote. De plus, il avait aussi été demandé d'ajouter dans les rôles du président qu'il aura à : • Rapporter le consensus de la Table qu'il représente à la CRNT; • Rapporter les objectifs de la Table qu'il représente à la CRNT. Ces ajouts sont dans le but de préciser que le président aura à représenter la Table GIRT et non les intérêts de son organisme à la CRNT. Les rôles du président sont adoptés à l'unanimité. La Table décide à l'unanimité de procéder à l'élection. Jean-François Hudon propose une façon de procéder, soit que les participants proposent d'autres participants et que ceux-ci auront à accepter ou refuser. Voici la liste des propositions et des décisions prises par les membres proposés. <u>Sont proposés:</u> Katherine Court Jean-François Desbiens propose Marc Gauthier Gaétan Bernatchez Joseph Pitre propose René Babin Ronald Cormier Fin de propositions. <u>Demande d'intérêt à être président :</u> Ronald Cormier refuse René Babin accepte Joseph Pitre refuse Gaétan Bernatchez refuse Marc Gauthier refuse Jean-François Desbiens refuse Katherine Court accepte Jean-François Hudon propose une méthode pour passer au vote. Il propose de passer des cartons, d'écrire le nom du membre proposé

Points	Sujets et éléments de suivi	
		dessus. L'équipe de coordination compilera les noms et le président élu sera celui qui obtiendra le plus de votes. La proposition est acceptée. À la compilation, il y a égalité entre les deux représentants. Katherine Court accepte que René Babin prenne le rôle de président puisqu'elle l'avait proposé. **René Babin est donc élu président de la Table GIRT–Sud jusqu'au 31 mars 2011. Comme René Babin n'est pas disponible pour assister à la rencontre de la CRNT du 6 octobre, Alain Poitras propose d'élire un vice-président. C'est accepté à l'unanimité et la Table a élu Katherine Court comme vice-présidente puisqu'elle était ex æquo avec René Babin lors du vote pour la présidence.**
9	Dîner Cerner les enjeux résultants des préoccupations de la TGIRT (PAFI – T/4)	12 h à 13 h 05 Luc Gagnon présente les nouvelles préoccupations. Il les présente à l'aide du document fourni aux membres des Tables. Luc Gagnon présente les trois préoccupations qui ont été ajoutées par le CREGÎM. Caroline Duchesne propose de mettre dans une seule catégorie « Environnement » les trois préoccupations concernant « L'impact de la ligniculture d'essences exotiques ou hybrides sur la faune ». C'est accepté par consensus. Pierre Desmeules, à l'aide d'une présentation PowerPoint, présente la démarche d'identification des enjeux et demande à la Table comment elle veut procéder pour la suite de l'activité. Il rappelle qu'à la rencontre du 8 septembre 2010, le MRNF a reçu, par les membres de la Table, le mandat de remâcher les enjeux, de les présenter et d'en discuter. Il précise que les enjeux qui seront présentés sont une traduction libre des préoccupations qui ont été proposées par les membres de la Table. Il poursuit en expliquant le processus suivi. Il donne des exemples de ce processus. Il précise que les enjeux, objectifs, indicateurs et cibles qui n'ont pas de lien avec le PAFI sont retirés. Ils pourraient être traités dans d'autres exercices de planification comme le PRDIRT par exemple. Il présente ceux qui ont été classés « Hors de la portée du PAFI », Pierre Desmeules explique pourquoi ils ont été classés ainsi. Voici la liste des enjeux « Hors de la portée du PAFI » : **<u>Éléments à l'échelle supra territoriale hors de la portée des PAFI</u>** • Certification du territoire public de la Gaspésie; • Disponibilité de la main-d'œuvre sylvicole; • Emplois en usines; • Emplois reliés au transport de matière ligneuse; • Emplois sylvicoles; • Valorisation de la main-d'œuvre en foresterie; • Mode de gestion de la forêt publique; • Mode d'attribution de contrat.

Points	Sujets et éléments de suivi	
	Formulaire non reçu.	**<u>Élément lié aux parties prenantes hors de la portée des PAFI</u>** • Participation des intervenants à la démarche de la planification. Pierre Desmeules poursuit en présentant les résultats de la classification que le MRNF a effectuée. Serge Malenfant soulève un nouvel enjeu. Il mentionne que les routes principales sont utilisées par les transporteurs forestiers, ce qui provoque une usure prématurée. Jean-François Hudon répond qu'il faudra remplir un formulaire afin de consigner et de reformuler les enjeux dans le document afin de l'envoyer au MRNF. Joseph Pitre mentionne que les « aires protégées » devraient être dans la section « Hors de la portée des PAFI ». Pierre Desmeules répond que certains aspects des aires protégées seront traités dans le PAFI (ex. La perte de superficie productive). Michel Chouinard demande d'ajouter des enjeux en lien avec « l'hydrologie et le régime hydrique ». Pierre-Luc Desjardins s'oppose au retrait des enjeux sur la main-d'œuvre. Pierre Desmeules explique pourquoi ces enjeux ont été retirés. Il mentionne que les enjeux liés à l'emploi sont de la portée du PRDIRT. Il ajoute que les objectifs liés à l'emploi ne sont pas intégrés dans un plan d'aménagement forestier. Par contre, des objectifs liés à l'effort d'aménagement et à la dispersion des travaux peuvent être intégrés. La rencontre de ces objectifs a des retombées directes sur l'emploi. David Bourdages mentionne que lui aussi pourrait être préoccupé par les impacts des activités forestières sur sa main-d'œuvre. Mais il considère que ça devrait être réglé à une autre échelle. Michel Chouinard mentionne que le sujet de la main-d'œuvre pourrait être scindé en deux parties, soit la partie qualitative et la partie quantitative. Ainsi, selon lui, on pourrait traiter la question de la main-d'œuvre à deux échelles. Serge Malenfant ajoute que la Table est un excellent tremplin et les travailleurs méritent d'avoir une place importante aux Tables. René Babin aimerait avoir un point particulier concernant la main-d'œuvre dans le PAFI. Cependant, selon lui, on aura toujours la question de la main-d'œuvre en arrière-plan puisque tout le monde l'aura en tête lors de la prise de décision. Katherine Court ajoute que les préoccupations en tant que « préoccupations » seront toujours présentes dans le PAFI. On pourra donc toujours s'y référer. Pierre Desmeules affirme que c'est effectivement de cette façon qu'il faut le voir. Après discussion, Jean-François Hudon demande aux membres de la Table de se positionner sur la proposition selon laquelle les enjeux « Hors de la portée du PAFI » doivent être traités à une autre échelle, par exemple, dans le PRDIRT. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Points	Sujets et éléments de suivi	
		Pierre Desmeules continue la présentation de l'activité 4. À la diapositive 29 du PPT, René Babin mentionne qu'il n'est pas d'accord avec le fait que les lois et règlements préexistants devront être a priori présentés. Pierre Desmeules répond que l'on doit partir de ce qui est fait, si la base nous satisfait, on la conserve; si nous pouvons l'améliorer, on le fait. Il mentionne qu'il est possible d'aller plus loin que la règlementation de base, mais qu'on est tenue, au minimum, de suivre la loi. Jean-François Desbiens ajoute qu'il n'est pas ici pour se battre contre les lois fondamentales. Pierre Desmeules continue la présentation de l'activité 4. Il présente des exemples complets et concrets. David Bourdages demande des précisions sur les « espèces exploitées ». Avec exemple à l'appui, Pierre Desmeules mentionne qu'il est difficile de se fixer des objectifs d'aménagement clairs et mesurables si l'on ne précise pas les espèces. Les membres sont d'accord pour que les espèces soient précisées lorsque nécessaire. Au sujet de la documentation des enjeux, Pierres Desmeules mentionne que pour certains enjeux, il pourrait y avoir des travaux de documentation à long terme envisagés, par exemple par des universitaires. Cependant, pour la majorité, il faudra faire avec ce qui existe déjà puisqu'il faut avancer et livrer un PAFI et aussi parce qu'il y a déjà beaucoup d'informations disponibles. David Bourdages ajoute qu'il y aura beaucoup de « copié/collé », mais qu'on pourra l'améliorer. Il y a déjà beaucoup de documentation disponible. Pierre Desmeules mentionne que les solutions existantes auront à être présentées a priori. Caroline Duchesne précise qu'il est facile de se mélanger entre les différents titres (enjeux, objectifs, etc.). Pierres Desmeules répond que les objectifs devront être en lien avec l'aménagement de la forêt, soit un état de la forêt souhaitée. Il précise que les objectifs doivent avoir un lien avec l'habitat et non avec les populations animales. Il ajoute que l'on peut garder en tête les populations, mais le PAFI vise l'aménagement forestier et non un contrôle des populations. Jean-François Desbiens précise qu'il n'a pas l'intention de faire l'exercice à chacune des Tables. Ainsi, il demande que les enjeux qui ont une portée régionale soient traités au niveau régional. Pierre Desmeules relance la Table pour prendre une décision concernant le traitement des enjeux communs. Jean-François Desbiens propose officiellement qu'au sujet des enjeux qui doivent être traités à l'échelle régionale, il y ait une rencontre régionale d'organisée pour les traités. Alain Poitras abonde dans le même sens. David Bourdages est d'accord et non d'accord avec les propos d'Alain Poitras. Il mentionne que tout ce qui touche les enjeux régionaux devrait être traité à l'échelle régionale, mais pourrait aussi

Points	Sujets et éléments de suivi	
		être traité à l'échelle locale. Caroline Duchesne mentionne que tout le monde est conscient qu'il y a un problème; cependant, il faudrait une proposition. Pierre Desmeules mentionne que la documentation des enjeux pourrait se faire à l'échelle régionale, mais que les solutions devraient être prises à l'échelle locale. Jean-François Desbiens propose que la documentation soit faite à l'échelle régionale et que le comité propose certaines solutions aux Tables locales. René Babin propose que les trois TGIRT se rencontrent dans une réunion commune afin de discuter des enjeux qui sont à l'échelle régionale. David Bourdages propose que les enjeux et les objectifs puissent être discutés à une Table régionale, mais les cibles et les indicateurs pourront être traités à l'échelle locale.
	Fait, rencontre du 12 janvier 2011, ML, août 2011.	Jean-François Desbiens demande un consensus concernant la demande de régionaliser certains enjeux. C'est adopté à l'unanimité. La CRNT organisera une rencontre commune pour les trois Tables. Robert Belzile n'est pas d'accord avec la formation des comités, il veut plutôt regrouper les trois Tables. Il ajoute qu'il faudra s'assurer que les trois Tables sont au même niveau. Elles pourraient se regrouper au Gîte du Mont-Albert dès la prochaine rencontre. David Bourdages mentionne que l'exercice aura pour but de renchérir la Table. Pierre Desmeules demande d'avoir des précisions sur la façon dont les membres de la Table voient le fonctionnement d'une telle rencontre.
	Pas fait, ML	Katherine Court demande d'obtenir la liste de tous les membres. Caroline Duchesne propose un forum ouvert où les enjeux seraient listés au tableau et il faudra que chacun des membres fournît ses objectifs. Jean-François Desbiens demande la prise en charge de la définition de la façon d'organiser la rencontre régionale par ceux qui seront à la rencontre de la CRNT, soit le 6 octobre 2010. Jean-François Desbiens propose de travailler avec ce que l'on a présentement concernant la documentation; ce qui demande de la documentation à long terme sera remis à plus tard. Michel Chouinard ajoute que l'acquisition de connaissances est un enjeu en soi. Pierre Desmeules répond que c'est un enjeu qui se soulève plus ou moins bien au niveau du PAFI, mais qui sera constamment en arrière-plan. Jean-François Hudon propose que la rencontre de novembre soit annulée et remise à la mi-décembre au Gîte du Mont-Albert, par exemple. Il se peut que les membres soient interpellés afin de documenter les enjeux. Les comités d'experts seront invités pour documenter les enjeux.

Points	Sujets et éléments de suivi	
		Pierre Desmeules précise que l'on vise l'adoption des enjeux et des objectifs d'ici décembre. Alain Poitras a des préoccupations concernant la faisabilité de la présentation des enjeux et des solutions avec une forte participation des membres. Katherine Court mentionne que les enjeux locaux vont ressortir dans les enjeux régionaux. Jean-François Desbiens propose de choisir les enjeux régionaux et locaux lors d'une rencontre. Robert Belzile mentionne que probablement 80-90 % des enjeux et des objectifs seront à l'échelle régionale. Pierre Desmeules passe la liste des enjeux et demande de faire la liste de ceux qui nécessitent de la documentation. Il y a des discussions sur les enjeux, les besoins en documentation, etc. Jean-François Hudon termine en disant que les enjeux seront envoyés le plus rapidement possible. Pour la rencontre du 14 décembre prochain, on mettra des comités en place et sollicitera les gens autour de la table, qui ont un lien avec les enjeux, pour participer à la documentation.
10	Divers	Mathieu LeBlanc invite tous les participants de la TGIRT à l'activité d'information sur l'aménagement écosystémique qui se tiendra le 12 octobre prochain ainsi que sur l'activité de sylviculture intensive du 21 octobre 2011.
11	Sujets de la prochaine rencontre	La prochaine rencontre sera une rencontre régionale afin d'adopter les enjeux qui sont régionaux ainsi que les objectifs qui y sont liés.
12	Évaluation de la rencontre	Jean-François Hudon invite les participants à remplir une évaluation de la rencontre et les remercie de leur participation.
13	Fin de la rencontre	La rencontre se termine à 16 h 35.

Version finale adoptée
Mathieu LeBlanc
2011-02-02